Trente-deuxième année, N° 164. Le numéro 10 centimes Mardi 16 juillet 1935.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

La torpeur civique

Deux votations ont illustré, en Suisse romande, la journée du 14 juillet : le Valais s'est prononcé sur le Décret instituant une instance de recours indépendante en matière d'impôts et le canton de Vaud sur une augmentation du nombre des juges au Tribunal cantonal.

L'une et l'autre réforme ont été adoptées, la dernière de justesse. Quelque deux cents voix de majorité sur treize mille votants ne constituant pas précisément un résultat bien décisif.

Nous ne savons pas ce que pensent les grands directeurs des partis nationaux sur la désertion de plus en plus alarmante des scrutins ni même si cette constatation frappe leur cerveau.

Il y a cependant de quoi être inquiet.

Le treize ou le quatorze pour cent seulement des électeurs inscrits qui participent à des votations cependant importantes pour le canton constituent une véritable dérision du suffrage universel.

Cela indiquerait que la masse, inerte et passive, tombe dans l'indifférence générale et que nous sommes mûrs pour une dictature.

A aucun moment, depuis la Constitution fédérale de 1874, la Suisse ne vit temps plus sombre et heure plus grave.

Ce ne sont que des lamentations auprès desquelles pâlissent celles de Jérémie.

Il semblerait que les citoyens vraiment démocrates — et nous le sommes presque tous en Suisse — devant des dangers communs, devraient se préparer à une résistance commune en fourbissant cette arme, excellente quand elle est maniée, qu'est le bulletin de vote pour la conquête duquel tant d'ancêtres ont souffert et sont morts.

Mais non ! Suivez les foules, s'il vous plaît, au cours de cette journée du 14 juillet.

Evian, Thonon, toute la côte française regorgeaient de promeneurs suisses, nos montagnes de touristes qui avaient déjà quitté leurs foyers samedi à midi, donc avant l'ouverture de tous scrutins.

Des centaines et des centaines d'autos faisaient procession sur toutes nos grandes routes. Par exception, les chemins de fer et les bateaux étaient bondés.

Il y avait, ici et là, des fêtes de trois jours qui, certainement, paralysaient les jeunes gens dans l'accomplissement de leur devoir de citoyens, alors qu'on devrait leur inculquer ce principe que le vote est une obligation civique, tout comme l'assistance au culte le dimanche et les fêtes.

Ainsi, voilà le miroir où se reflètent complaisamment ce qu'on appelle la « classe dirigeante » et les partis nationaux.

Et, en chemin de fer, en bateau, en auto, et sur les plages grouillantes de Savoie, que dit-on ?

Que tout va mal, que l'industrie dépérit ; qu'aux champs, on sème, plante et cultive sans savoir si on pourra vendre à un prix rémunérateur ; que le Conseil fédéral abuse de nos misères en élevant le prix du sucre et de la benzine, qu'il est hostile à toute modification profonde du régime économique, etc., etc.

Mais, car il y a un *mais*, beau comme l'espérance, clair comme l'aurore d'un beau jour, et ce *mais*, par un phénomène extraordinaire, fait retomber à terre toute critique.

Pourvu que l'on puisse encore boire, manger, crotter, voyager, danser, chanter et renouveler l'air de nos poumons, arrière toute inquiétude. C'est le *Après nous le déluge* que l'on prête à Louis XIV.

Serons-nous découragés après de telles constatations ?

Pas le moins du monde.

Avez-vous jamais considéré le calme effrayant qui fige toute la Nature en une stupéfiante immobilité au moment précis où l'orage monte, parmi l'écroulement de nuages,
l'écroulement de nuages ?

Et, alors, nous disons à nos chefs politiques, dont la plupart ne sont pas sans mérites : vous êtes les bergers, accourez donc, et les troupeaux, soudain éveillés de leur torpeur, se grouperont autour de vous en reprenant de la vigueur civique.

Ch. Saint-Maurice.

La Fédération des Jeunesses conservatrices du Valais romand et la revision de la Constitution

L'assemblée des délégués de notre Fédération s'est réunie le 14 juillet au Cercle de l'Avenir à Saxon. C'était la première fois depuis la fondation de notre Mouvement.

Cette assemblée fut une vibrante démonstration de la volonté inébranlable des jeunes de collaborer avec toutes les bonnes volontés en vue du redressement de notre système économique et social.

Parmi les diverses questions à l'ordre du jour, les plus importantes furent l'organisation du premier Congrès et la revision totale de la Constitution fédérale.

Le premier Congrès de la Fédération a été définitivement fixé au 25 août prochain à Vétroz. Des renseignements détaillés paraîtront ultérieurement dans la presse, mais le comité de la Fédération fait d'ores et déjà appel à tous, afin que cette manifestation soit vraiment la démonstration d'une force vivante au service du Pays.

Prenant position dans la question de revision de la Constitution cantonale, l'assemblée adopta le chiffre de base de 1500 âmes de population suisse pour les élections au Grand Conseil. Elle estime en effet que le chiffre de 2000, en réduisant trop le nombre des députés, entraverait le travail normal de la Haute Assemblée.

Après avoir entendu un exposé de son président, M. Marcel Gross, avocat à St-Maurice, l'assemblée vota enfin à l'unanimité la résolution suivante :

« *L'assemblée des délégués de la Fédération des Jeunesses conservatrices du Valais romand, réunie à Saxon le 14 juillet 1935, consciente de la gravité de l'heure, affirme sa volonté de travailler en étroite collaboration avec le Parti conservateur cantonal et demande à ce dernier d'entreprendre une campagne énergique en faveur de la revision totale de la Constitution fédérale, en vue d'obtenir une justice sociale meilleure, dans le respect des principes chrétiens et fédératifs.*

Elle constate qu'il est impossible de retarder davantage l'assainissement du marché agricole et le désendettement des entreprises obérées, qui postulent notamment l'organisation du crédit en vue du service des professions et de leurs membres, associant le capital et le travail.

Elle se rallie enfin à la décision des Jeunesses conservatrices suisses de ne soutenir, lors des élections au Conseil national, que des candidats qui seront intervenus dans la campagne en faveur de la revision totale de la Constitution fédérale ».

Le Comité.

FORTES CHALEURS...

Elles sont là et chacun les supporte suivant son tempérament, suivant l'idiosyncrasie — disent les médecins, qui ont la manie des mots baroques et obscurs. Certains trouvent ces chaleurs agréables : « C'est alors que l'on se sent vivre », disent-ils. Mais beaucoup les trouvent insupportables : ils sont « à plat », tel un pneu dégonflé, éreintés par des nuits sans sommeil réparateur. Leur humeur s'en ressent : ils deviennent irritables, agressifs. Il est notoire que ceux qui sont disposés à la folie voient souvent leur état s'aggraver par les fortes chaleurs : le drame atroce de Lichtervelde vient — hélas ! — corroborer cette opinion. Excès de froid, excès de chaud, l'excès en tout est un défaut et notre classification parmi les régions tempérées ne paraît pas toujours exacte.

Nos vêtements ne sont pas appropriés à la température caniculaire. On l'observe chaque année, sans modifier grand'chose, les périodes de grande chaleur n'étant habituellement pas assez prolongées pour déterminer à l'acquisition coûteuse de costumes spéciaux.

Il nous faut donc prendre notre mal en patience et penser à ceux qui presque toute l'année doivent subir — aux colonies, par exemple, — des températures plus élevées encore, avec adjonction d'inconvénients divers : moustiques, siroco, etc.

Le moment des voyages est là. Avant de monter dans le compartiment dont vous redoutez la chaleur, jetez donc un coup d'œil sur les usines et voyez les ouvriers engouffrer le charbon dans la gueule béante des foyers.

Et vous, les amateurs de plages, lorsque vous serez dans l'eau ou nonchalamment étendus sur le sable, aspirant la brise du lac, d'un cours d'eau, aurez-vous une pensée pour les hommes des chambres de chauffe qui, sur les bateaux, sans discontinuer, dans une atmosphère torride, chargent les foyers ?

Ces hommes sont nus et n'ont qu'une paire de sabots aux pieds, à cause des escarbilles. Ces sabots, ils doivent les vider périodiquement, tant le ruissellement des corps les emplit vite.

« La vie est belle ! » Ah ! non, pas pour tous...

F.

Le Saint Siège et la France

La signification du Collier de l'Ordre du Christ de M. Albert Lebrun

(De notre correspondant particulier)

Rome, 13 juillet.

Des dépêches d'agences auront signalé les distinctions accordées par le Souverain Pontife à la suite de la réception dont son Légat, le Cardinal Pacelli, fut l'objet à Lourdes au mois d'avril dernier.

L'Ordre du Christ conféré à M. Albert Lebrun, président de la République, est la distinction pontificale la plus haute et elle n'est portée que par des souverains, chefs d'Etat et princes catholiques en très petit nombre. Mais la signification de cette distinction est encore accrue par les termes où l'« Osservatore Romano » l'a soulignée dans un article qui a la portée d'une manifestation diplomatique.

L'organe du Saint Siège a tenu à déclarer que la remise du collier de l'Ordre du Christ à M. Lebrun est un hommage à la France et à son gouvernement en même temps qu'à la personne du président de la République.

A la France : « Les noms de Rome et de la France, dit l'« Osservatore », unis à travers les siècles par droit d'aînesse catholique, ont résonné ensemble encore une fois à Lourdes, après tant de vicissitudes douloureuses au milieu des bénédictions de la chrétienté qui, après avoir été pendant un an, unie en esprit avec le Vicaire du Christ, dans la Ville Eternelle, sur le seuil des Portes Saintes, au pied du trône de Pierre, s'en alla en pèlerinage pendant trois jours en esprit et de toute son âme, par le vœu et par la prière, à la grotte de Massabielle, s'unissant au représentant du Pape en un irrésistible élan de piété où resplendit la flamme d'amour et de dévotion du peuple français.»

L'« Osservatore » ajoute que les représentants de la République furent alors à l'unisson du peuple et que le président Lebrun se montra son interprète fidèle...

L'Ordre du Christ, dit-il, « honore en même temps la nation et son chef, le premier des présidents qui revête le collier sacré, symbolisant, dans ses anneaux marqués de la croix, la chaîne séculaire d'espérances et d'exploits qui lia la France à la Croix. »

Mais l'« Osservatore » fait aussi l'éloge personnel de M. Lebrun, « fils du fidèle, droit, courageux peuple de Lorraine », ardent patriote et catholique pratiquant, fermement attaché aux plus chères traditions familiales et religieuses de la nation française.

En terminant, l'organe du Saint Siège salue dans le nouveau Chevalier le Chevalier du Prince de la Paix, « chevalier, au-dessus de toutes les divisions d'opinions et de partis, d'un idéal chrétien sacré qui est dans le cœur, dans les propos, dans l'œuvre de la France, de ses gouvernants et de son peuple ; dans les vœux les plus sincères et les plus ardents de son Chef. »

Il est superflu d'insister sur la signification de tels hommages, mais il est permis de les rapprocher des inquiétudes toujours plus vives causées au Vatican par l'action opiniâtre des chefs du Troisième Reich au service du néo-paganisme. Chaque jour, on apprend ici quelque manifestation nouvelle du travail systématique de déchristianisation poursuivi dans toutes les régions de l'Allemagne et particulièrement dans les contrées les plus catholiques. L'« Osservatore » a dénoncé ces jours-ci de nouvelles violations du concordat et, tandis que s'élèvent ces protestations qui en font prévoir de plus solennelles, on annonce la prochaine arrivée à Rome du ministre de la justice yougoslave chargé par le gouvernement de Belgrade de venir signer le concordat négocié avec Rome depuis plusieurs années.

On sait de quelle influence la France dispose en Yougoslavie. Il est permis de croire qu'elle a facilité un accord qui réjouira tous les amis de ce pays en même temps que l'opinion catholique internationale.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

Les deux cortèges

Ainsi qu'on le prévoyait les manifestations du 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale française, se sont déroulées dans le plus grand calme tant à Paris qu'en Province.

Les troupes du Front commun et les patriotes ne s'en sont pas moins comptés, mesurés et défiés, en deux défilés que les dépêches disent impressionnants à titres divers.

A 15 h. 15 sont rassemblées boulevard Bourdon les personnalités les plus représentatives des différents groupements qui vont participer à la manifestation du Front populaire. On remarque notamment MM. Jouhaux, Victor Basch, Frot, Daladier, Paul Faure, Pierre Cot, Thorez et Jacques Duclos, Jean Zay et la plupart des personnalités communistes, socialistes et radicales-extrémistes.

La place de la Bastille est couverte de gens. Les pancartes portent la faucille et le marteau ou bien la flèche rouge du front unique. Quelques pelotons de gardes mobiles à cheval ont été fraîchement accueillis. Ils se sont égaillés assez rapidement vers des voies adjacentes.

A 15 h. 35, le cortège s'ébranle. Il est bordé de commissaires aux brassards rouge et or ou rouge et bleu, se donnant la main pour éviter toute pénétration de la foule, qui est très nombreuse, au sein des groupes. Une fanfare socialiste ouvre le cortège. La foule entonne l'« Internationale ».

Deux immenses drapeaux, l'un rouge portant en lettres d'or « rassemblement populaire du 14 juillet », l'autre tricolore sont chaleureusement acclamés.

A 17 h. 30, les Croix de Feu, Briscards et Volontaires nationaux se massent avenue George V, derrière leurs drapeaux.

Le départ est donné à 18 heures. Derrière la clique jouant des marches entraînantes, c'est une forêt de drapeaux triomphale. Dans un ordre remarquable, les Croix de Feu gagnent le terre-plein de l'Etoile. Soudain, la musique se tait. Le président des Croix de Feu s'avance vers la dalle sacrée et ranime la flamme.

Un groupe de spectateurs chante du côté de l'avenue de Wagram la « Marseillaise ». Il est 18 h. 25. Le cortège a passé sous l'Arc de Triomphe par rangs de 12, au pas cadencé et gagne l'avenue Foch. A la tête des différentes sections on reconnaît entre autres le général Niessel, le pilote Mermoz. Le défilé se poursuit, magnifique. A 19 heures, des milliers de Croix de Feu avaient défilé sous l'Arc de Triomphe. A 20 heures, le défilé s'est terminé sans incident. Les Croix de Feu ont descendu l'avenue Foch jusqu'à l'entrée du Bois de Boulogne. Puis les troupes du colonel de La Rocque se sont dispersées après une brève allocution de leur chef et une vibrante «Marseillaise».

D'un côté donc, une masse qui, des heures durant, a défilé de la Bastille à la porte de Vincennes. Là, les drapeaux français étaient noyés dans des drapeaux rouges et de rares « Marseillaises », vite couvertes par des « Internationales », à chaque instant reprises par un peuple en marche.

Dans cette foule, aux rangs irréguliers, un même cri revenait de groupe en groupe et ce cri exprimait la crainte de perdre des libertés autour desquelles s'exercent des menaces imprécises.

De l'autre côté, à l'Etoile, une foule considérable a acclamé 25,000 Croix de feu et Volontaires nationaux défilant, dans un ordre impressionnant avec une discipline imposante. Cette foule a fait une ovation au colonel de La Rocque, qui marchait en tête du cortège. Incontestablement, cette foule remettait à un homme ses droits et lui conférait un pouvoir absolu, justifiant ainsi les craintes qui s'exprimaient à la même heure à l'autre extrémité de Paris.

Le colonel de La Rocque a créé un instrument dont il serait puéril de contester l'importance et la signification. Il n'y a peut-être pas de fascisme français, il existe un mouvement qui tend vers le pouvoir personnel, quel que soit l'homme qui bénéficierait de cet instrument.

Pour le nombre, — 100,000 contre 25 mille — le Front populaire l'a emporté, mais pour l'organisation et la résolution il a trouvé son maître.

La journée avait débuté par la traditionnelle revue militaire à laquelle le gouvernement avait tenu cette année à donner un éclat tout particulier. Aussi la foule était-elle énorme sur les Champs-Elysées et autour de l'Etoile. Toutes les troupes, toutes les unités étaient représentées en un défilé de plusieurs dizaines de milliers de soldats.

Le grand succès a été pour l'extraordinaire défilé aérien. Pour la première fois, les Parisiens ont pu voir 600 avions passer dans leur ciel, en un alignement impeccable, avec un vrombissement énorme. Les 600 avions semblèrent s'élever soudain de derrière l'Arc de Triomphe et, escadrille après escadrille, petits avions de chasse rapides et comme piaffants, solides avions d'observation et mastodontes de bombardement, traversèrent le ciel parisien sous les acclamations des spectateurs.

En conclusion, il est difficile de croire que ces manifestations resteront sans lendemain et ce n'est pas sans angoisse qu'on songe au jour où, l'occasion survenant, ces deux forces se rencontreront et se heurteront et où se jouera en France le sort de quelques libertés.

„LUY" SIPHON, apéritif sain et rafraichissant

P. HUGON - Martigny-Croix
Assure Vie • Incendie

Abonnez-vous au « NOUVELLISTE ».

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les origines suisses du Cardinal La Fontaine

On nous écrit :

Le « Nouvelliste » a annoncé, dans un de ses derniers numéros, la mort du cardinal Pierre La Fontaine, patriarche de Venise. On aura lu cette note laconique comme tant d'autres. Or, cette mort me semble intéresser un tantet notre pays. Bien que né à Viterbe, le 29 novembre 1860, ce prince de l'Eglise était originaire du canton de Fribourg, et plus d'un habitant de la vallée de la Broye peut l'invoquer de sa parenté. Le capitaine J. J. La Fontaine, père du cardinal, était né à Estavayer ; engagé dans l'armée pontificale sous Pie IX, y ayant gagné les galons d'officier, il se maria à Viterbe, ville pontificale, en 1830. Et c'est dans cette ville de garnison que le futur cardinal est né quatre ans après. C'est également dans cette ville que Pierre La Fontaine fit ses études. Ordonné prêtre le 23 décembre 1883, il était élu le 6 décembre 1906 évêque de Cassano, puis en 1910 archevêque titulaire de Caryste et secrétaire de la Congrégation des Rites. En 1915, il succédait au Cardinal Cavallari, dominicain et successeur du saint Pie X, sur le siège patriarcal d'Aquilée et primatial de Dalmatie, cardinal l'année suivante. Il aimait à rappeler à ses compatriotes qui le visitaient, tant à Rome qu'à Venise, les prouesses qu'il exécutait sur le lac pendant ses vacances sous le toit de ses ancêtres et ses essais dans l'étude de l'allemand. Pieux, affable et intéressant causeur, il laissait un souvenir durable chez ceux qui l'approchaient. Particulièrement lié avec Mgr Bacciarini, les voilà réunis dans l'éternité.

Abbé J. D.

Les drames de la circulation

Nombreuses victimes

Un avion hollandais s'est écrasé sur l'aérodrome d'Amsterdam et a pris feu. L'appareil assurait le courrier régulier entre la Hollande et la Suède. C'est par suite du mauvais fonctionnement d'un des moteurs que l'avion a dû faire demi-tour et revenir à l'aérodrome quelques minutes après avoir pris son vol pour Malmö. C'est au moment de l'atterrissage qu'une des ailes ayant touché le sol, l'appareil a capoté et pris feu.

Suivant les derniers renseignements, il y avait dix-neuf personnes à bord et contrairement à la dernière nouvelle, toutes n'ont pas péri.

Deux passagers, des Anglais, ont été carbonisés, ainsi que quatre membres de l'équipage. Trois passagers, deux Suédois et un Anglais, ont été légèrement blessés et hospitalisés.

* * *

Dimanche après-midi, un autobus était parti avec un groupe de 20 voyageurs de Willebroeck (Belgique), pour Baerle-Hertog, en Hollande.

Au retour, à la fin de l'après-midi, arrivé à la hauteur du canal de Tournhout-Anvers, à Tournhout, l'autobus en voulant éviter un cycliste, a versé dans un canal.

Onze occupants et le chauffeur ont été tués. Dix ont pu être sauvés.

Voici des détails sur cet accident. Une vingtaine d'habitants de Willebroeck avaient décidé de se rendre ensemble en Hollande pour y chercher un orgue acheté par l'un d'eux. En revenant, arrivé près de Tournhout, à l'endroit où se trouve le pont No 1 du canal Tournhout-Anvers, le chauffeur voulut éviter un cycliste venant de la direction de Tournhout, prit un virage et vint se jeter contre le parapet du pont, qui fut en partie défoncé. L'autobus versa, le moteur en avant dans le canal. Deux voyageurs qui se trouvaient aux côtés du chauffeur purent cependant sauter hors de la voiture et gagner la berge à la nage.

De nombreux bateliers et baigneurs qui se trouvaient dans les parages s'organisèrent rapidement pour porter secours.

Dix voyageurs, dont les deux personnes qui se trouvaient aux côtés du chauffeur, purent être sauvés, tandis que les autres furent retirés à l'état de cadavres.

Le terrible accident du Chancelier

C'est entendu, l'accident, qui a failli coûter la vie au chancelier autrichien Schuschnigg est vraiment accidentel. Néanmoins, d'étranges rumeurs circulent à Vienne. L'accident peut avoir eu deux causes : ou bien le chauffeur a été frappé d'insolation tout à coup et a perdu la direction de la voiture, ou bien il y a eu rupture de l'un des mécanismes de la voiture. La seconde hypothèse autorise évidemment les bruits d'un sabotage machiavélique.

Certes, il convient d'accueillir ces rumeurs avec un certain scepticisme. Mais pourquoi cette mobilisation soudaine de toute la police autrichienne ?

Un autre bruit qui, s'il était vrai, pourrait avoir les plus graves conséquences, circule : le chancelier ne souffre que de contusions, mais la commotion aurait provoqué une amnésie presque totale.

Le chancelier Schuschnigg est complètement rétabli.

Il a assisté ce matin, à 10 heures, à une messe célébrée en l'église des Carmélites de Linz à la mémoire de son épouse.

A 8 heures, avait été célébrée une première messe à laquelle assistaient aussi le président fédéral Miklas, le secrétaire d'Etat à l'instruction publique, M. Perntner, et le gouverneur de Haute-Autriche.

A 10 heures 30, la dépouille mortelle de Mme Schuschnigg, après avoir reçu la deuxième absoute, a été transportée à la gare. Le train ramenant le corps de l'épouse du chancelier est arrivé à Vienne à 16 h. 30.

Le chancelier, qui accompagnait le convoi mortuaire, a été salué à la gare de Vienne par tous les membres du gouvernement, sous la conduite du vice-chancelier prince Stahrenberg, rentré ce matin de Riccione par avion.

C'est au milieu d'un concours énorme d'une population recueillie, entre une double haie de troupes des formations paramilitaires présentant les armes, que la dépouille mortelle de Mme Schuschnigg a été transportée en grande pompe jusqu'à l'église de Hietzing Schœnbrunn où elle restera exposée jusqu'aux obsèques fixées à aujourd'hui mardi à 15 heures.

NOUVELLES SUISSES

Les incendies

Un incendie a détruit, hier après-midi, à Vuadens, près de Bulle, un hangar dans lequel se trouvaient des réserves de bois appartenant à la commune. Tout fut réduit en cendres, dans l'espace d'une heure. Les pompes des environs ont réussi à protéger une grande ferme attenant à la maison détruite. Les autorités préfectorales de Bulle se sont rendues sur les lieux pour faire une enquête. La cause du sinistre est inconnue pour le moment.

* * *

Un incendie a détruit samedi après-midi, près d'Uster (Zurich), la scierie de Fällanden. Toutes les machines et de grandes quantités de bois sont restées dans les flammes. Les dégâts dépassent 20,000 francs. Le sinistre est attribué à la malveillance.

* * *

Le feu a éclaté dimanche soir dans un immeuble de la Kornhausplatz, à Berne. La toiture, les combles et le troisième étage ont été complètement détruits. Après deux heures d'efforts, les pompiers sont parvenus à circonscrire le sinistre. La plus grande partie du mobilier a pu être sauvée. Les dégâts causés au bâtiment sont considérables. On ignore encore la cause du sinistre.

C'est ce mois que la **Mutuelle** distribue plus d'un **1/2 million** à ses assurés qui n'ont pas eu d'accident. — **Th. LONG. Bex.**

Noyade

A Kreuzlingen, M. Ernest Schümperli, 42 ans, marié et père de 3 enfants, s'est noyé en prenant un bain dans un étang.

Une enquête sur l'Union suisse du fromage

On se souvient qu'au cours de la dernière session de juin des Chambres fédérales, le député socialiste Oprecht avait vivement critiqué l'activité de l'Union suisse du fromage. Il avait même porté à son sujet des accusations que le conseiller national bernois Siegenthaler n'avait pas eu de peine à réfuter. Le nouveau chef du département fédéral de l'économie publique, M. Obrecht, avait promis de faire toute la lumière à ce sujet. Il a tenu parole. En effet, on apprend qu'une commission d'enquête composée de trois membres sera chargée d'examiner l'ensemble du problème et d'étudier toutes les questions se rattachant au commerce du fromage en Suisse. On aura ainsi une sorte de tribunal arbitral, où accusateur et accusés pourront faire valoir leur point de vue en toute liberté. L'enquête sera confiée à des personnalités, dont l'activité pratique et scientifique offre toute garantie pour la valeur et le bien-fondé du verdict qu'elles appelées à rendre.

L'agression d'Aclens devant le Tribunal de Morges

L'on se souvient de l'atroce agression dont fut victime, le 5 décembre 1934, Mlle Anna Cuche, et qui mit en émoi le paisible village d'Aclens.

Le 5 décembre, Mlle Anna Cuche, habitant le canton de Neuchâtel, se rendait chez sa sœur, domiciliée à Aclens. Pour cela, elle était descendue du train à la station de Vufflens-la-Ville. Elle prit le chemin conduisant à Aclens et qui passe à travers les bois.

Il était 19 heures. Tout à coup, Mlle Cuche s'aperçut qu'elle était suivie et ,se retournant, vit un homme marchant derrière elle. S'avançant plus rapidement, celui-ci rejoignit la voyageuse et lui tira à bout portant plusieurs coups de revolver. Après s'être emparé de la valise que portait Mlle Cuche, il disparut.

Grièvement blessée, Mlle Cuche eut encore la force de gagner les premières maisons du village d'Aclens, où elle reçut aussitôt les soins que nécessitait son état. Elle fut d'ailleurs aussitôt transportée à l'Hôpital cantonal, où — le 7 décembre — elle expira.

Après de laborieuses recherches l'agresseur fut retrouvé. Il s'agissait d'un maréchal-ferrant, Henri Chevalley, né le 24 septembre 1912 à Combremont-le-Petit, qui, après avoir fait de mauvaises affaires, s'était engagé comme ouvrier à Aubonne. Il paraît hors de doute que Chevalley a dépouillé sa victime.

Poursuivi pour brigandage, l'auteur de cet odieux crime rend aujourd'hui même compte de son acte au Tribunal criminel du district de Morges.

Meurtre ou suicide ?

Dimanche matin la femme d'un commerçant et fabricant zurichois informait des connaissances que vers 6 heures du matin elle avait trouvé son mari, âgé d'une cinquantaine d'années, sans connaissance dans la chambre de visite, une balle dans la tête et un stylet dans la poitrine. Deux médecins appelés firent transporter le blessé à l'hôpital, où il a succombé. La justice a ouvert une enquête. On ne sait encore s'il s'agit d'un suicide ou d'un meurtre. Le stylet et le pistolet appartenaient à la victime.

Le sang sur la route

A Bâle, à un carrefour, un motocycliste est entré en collision avec une automobile. Il a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Fritz Grossenbach, 30 ans. Son compagnon, assis sur le siège arrière, a été grièvement blessé. Quant au conducteur de l'automobile, il porte diverses contusions.

— A Bâle encore, le petit Werner Ammann, 7 ans, a été écrasé et tué par une automobile à l'Ackerstrasse.

— Hier, à 9 heures, M. Albert Casagrande, domicilié à Bienne, monté sur une bicyclette, descendait la route de la Vue des Alpes ; pour une cause encore indéterminée, il manqua le virage devant l'hôtel de la Balance, aux Loges, et vint s'assommer contre le mur de la maison. Un médecin qui se trouvait sur place lui prodigua immédiatement ses soins, mais il mourut peu après d'une fracture du crâne.

Après les constatations d'usage faites par le président du Tribunal, le corps de l'infortuné fut transporté à la morgue de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds ; ce n'est que tard dans la soirée qu'il fut possible de l'identifier.

— Un second accident s'est produit au même endroit dans l'après-midi. Deux personnes qui descendaient à motocyclette portant plaques françaises y firent une chute et furent profondément blessées toutes deux à la tête ; elles ont été transportées à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

— Hier soir, aux environs de 20 heures ,une voiture qui descendait l'avenue Jurigoz, à Lausanne, voulant éviter une autre voiture dont le conducteur manœuvrait pour tourner au milieu de la chaussée, monta sur le trottoir et bouscula un piéton qui fut relevé avec une jambe cassée et transporté à l'Hôpital cantonal. La gendarmerie a procédé à l'enquête.

— Un accident mortel sur les circonstances duquel on n'est pas encore exactement fixé, s'est produit samedi à 23 h. 45 à l'abbaye de Bavois (Vaud). M. Emile Maccaud, 62 ans, ouvrier, domicilié à la Borde, à Lausanne, a été écrasé par une auto, conduite par M. Steiner, laitier à La Sarraz et a expiré peu après. Le diagnostic du Dr Ehinger, de Cossonay, a établi que le malheureux avait eu la cage thoracique enfoncée.

Votation vaudoise

Par 7,056 oui contre 6785 non le peuple vaudois a adopté le nouvel article 74 de la Constitution vaudoise, portant de 9 à 11 le nombre des juges cantonaux.

Les Caisses Raiffeisen

L'Union Suisse des caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen), dont le siège est à St-Gall, vient de publier son 32me rapport annuel.

Il ressort de ce rapport et des différents tableaux statistiques qui lui sont incorporés qu'en dépit de la crise les organisations Raiffeisen suisses ont poursuivi encore en 1934 le développement constant qu'elles ont enregistré jusqu'ici. Les progrès réalisés l'an dernier aussi bien par les Caisses locales que par la Caisse centrale ne sont pas inférieurs à ceux obtenus pendant les années de vie économique normale. L'augmentation des dépôts provient cependant moins de la création de nouveaux capitaux que du fait que la population rurale dirige maintenant avec prédilection son épargne dans ces petites Caisses rurales à base d'utilité publique qui n'ont pas été touchées par la crise de confiance générale.

12 nouvelles Caisses se sont constituées en 1934. L'Union comptait ainsi au 31 décembre 1934 603 caisses d'épargne et de crédit mutuel (Raiffeisen), avec 55,200 membres, répandues sur le territoire de 23 cantons et demi-cantons. Seuls Bâle et Zoug n'ont encore aucune Caisse Raiffeisen.

Le Valais compte 104 Caisses Raiffeisen avec 8650 sociétaires. Il y a eu une fondation en 1934. La somme globale des bilans atteint fr. 24,6 millions et le mouvement d'affaires a été de fr. 43,3 millions. L'augmentation du bilan a été de fr. 1,18 million soit 4,8 %, résultat particulièrement réjouissant. Les dépôts d'épargne accusent à eux seuls une majoration de fr. 613,000 et atteignent fr. 9,854,000 répartis sur 12,081 carnets. Le bénéfice net de 75,000 fr. a été versé aux réserves qui atteignent ainsi fr. 608,270.

Les pierres meurtrières

Au-dessus de l'auberge du Stockhorn (Thoune), dimanche matin de bonne heure, une chute de pierres a grièvement blessé M. Ernest Rohrer, 41 ans, gardien-chef à l'hôpital de Thoune. M. Rohrer mourut pendant son transport à l'infirmerie d'Erlenbach. La victime laisse une femme et deux enfants.

Drame de famille

Samedi après-midi, à Buochs, Grisons, M. Gustave Christen, rentier, a tiré un coup de feu sur sa femme, puis a tourné l'arme contre lui. Mme Christen est décédée à l'hôpital. Le meurtrier perdra probablement la vue.

LA RÉGION

La fête cantonale vaudoise de gymnastique

La fête cantonale vaudoise de gymnastique qui s'est tenue à Aigle samedi et dimanche a débuté sous d'heureux auspices : un ciel d'azur avec juste quelques nuages enrobant les Dents du Midi. Vers les quatre heures, un nuage creva et pendant cinq minutes, il se déversa sur la ville quelques litres d'eau bienfaisante, « juste de quoi assommer la poussière », nous disait un vieux gym.

La ville d'Aigle a bien fait les choses. De la gare à la place de fête, ce ne sont que des oriflammes, des drapeaux et des fleurs.

Samedi après-midi, les petites sections furent à l'honneur. C'est un beau spectacle que celui de ces groupes de campagne admirablement préparés.

Dimanche matin a eu lieu sur la Place du Marché la cérémonie de la remise de la bannière cantonale. M. le conseiller d'Etat Fischer, dans un beau discours, exalta le sérieux du travail des gymnastes, et après avoir souhaité à la ville d'Aigle, le succès qui couronna les efforts d'Yverdon, il y a quatre ans, remit la bannière à M. le syndic Bonnard.

Au banquet, ce fut M. le conseiller d'Etat Perret qui parla au nom du Gouvernement.

Préliminaires, pyramides, concours individuels, vétérans, tout fut l'objet d'admirations méritées.

Le soir, la fête de nuit, bien que considérablement retardée, emporta un gros succès.

Ajoutons que la fête d'Aigle englobait quelque 2000 gymnastes.

RADIO-PROGRAMME

Mardi 16 juillet. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 30 Concert. 18 h. Entretien féminin. 18 h. 30 musique variée .19 h. Violon. 19 h. 35 Bulletin hebdomadaire de l'office de renseignements de l'union suisse des paysans. 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. Chant et piano. 20 h. 45 Accordéon. 21 h. 20 Dernières nouvelles. 21 h. 30 La brouette électrique. 22 h. 30 Fin de l'émission.

1 FEUILLETON du NOUVELLISTE

Un sang étranger...

Un beau jour de juin. Un joli paysage de montagne. Ciel clair, soleil radieux, chaleur vivifiante. Dans les jardins, senteurs exquises des roses, qui se mêlent aux parfums agrestes. Verdures, eaux vives, et toute la vallée s'égaye du gazouillis incessant d'oiseaux heureux.

— Suzy ! la vie est belle ! proclame une voix d'homme ferme et joyeuse.

— Oh ! oui acquiesce, avec conviction une voix de femme harmonieuse et gaie.

Un double éclat de rire ponctue la bonne constatation.

Oui, la vie est belle, pour eux, qui sont bons, charitables, jeunes, et si tendres l'un pour l'autre ; après pas mal d'années de mariage, c'est toujours, et plus confiant et meilleur peut-être, l'amour ravi dont ils s'étaient fait la promesse. Ah ! comme ils l'ont tenue cette promesse ! Dans ce ménage où deux cœurs n'en font plus qu'un, jamais un heurt, jamais une ombre. Pour elle, son mari est l'âme de son âme, le conseiller, l'ami si cher, le compagnon dont la présence lui est aussi nécessaire que l'air et la lumière. Pour lui, sa femme est la douce et précieuse créature qui est à l'horizon de toute sa vie ; le bonheur de ses yeux, la lumière des jours sombres de sa profession, le repos indicible de ses pensées.

— Suzy, je te répète que la vie est belle! redit en riant la bonne voix affectueuse.

Et de même la voix claire répéta gaiement :

— Oui ! la vie est belle !

Ils se regardèrent amusés. Le docteur Galzain, grand, robuste, au beau visage énergique, était debout sur le seuil d'une porte de son habitation ouvrant sur le jardin, vaste, plein de fleurs, où des jolis parterres précédaient un parc de moyenne étendue planté d'arbres magnifiques.

Mme Galzain, fine et charmante, aux traits délicats, immobilisée au bas des marches, levait vers son mari ses yeux bruns pleins de tendresse.

La maison, une très belle villa, était bâtie à mi-hauteur de la montagne dans l'ancien quartier de Balasac, un gros bourg de l'Ardèche qui s'étend des deux côtés de la rivière, l'Eyrieux, dont le cours sinueux s'élargit dès lors de plus en plus jusqu'à son confluent avec le Rhône à Lavoulte, dix kilomètres plus loin. Le village est divisé en deux parties bien distinctes : Le « Vieux Monde, » selon le terme paysan, c'est-à-dire les anciennes familles du pays, ont toutes leurs demeures sur la pente assez raide du coteau. Ce fut, jadis, le berceau de la petite ville. Une rue unique, avec des paliers, faits de larges marches ne pouvant servir qu'aux piétons, mais remaniés, désormais, en partie, afin de donner accès aux autos, ou à quelques victorias surannées, relie ce quartier tranquille à celui du bas. En ce dernier, s'étale le commerce du bourg, les magasins, les cafés à enseignes prétentieuses, et, de même, les maisons blanches aux volet verts ou bleus, à balcons, dont ne profitent point les habitants trop occupés, mais qui prouvent l'aisance des propriétaires. La population, banale, est beaucoup plus nombreuse que celle du haut où résident uniquement la vieille bourgeoisie de Balasac et quelques familles nobles, dont les unes y passent toute l'année par économie, y menant une vie des plus modeste, et les autres, y viennent rarement, pour une courte saison.

Parmi les plus anciennes des familles du « Vieux Monde », celle du docteur Galzain tenait une place de choix. Plusieurs générations de médecins, tous dévoués, charitables, intelligents et loyaux, s'étaient succédé dans la belle maison, dont l'un des angles portait une énorme tour de peu de hauteur, mais qui en attestait l'origine antique. Toute proche était celle du notaire, Me Corbois, où de même, des hommes d'affaires consciencieux exerçaient là depuis longtemps leur profession ; plus étroite, avec une modeste terrasse comme jardin. Enfin les vieux logis, délabrés parfois, des familles nobles, logis médiévaux, intéressants, avec leurs porches vétustes, les escaliers de pierre en colimaçon, des vastes salles, les énormes cheminées aux manteaux blasonnés.

L'église, autrefois au sommet de ce quartier, avec un calvaire en plein roc, un beffroi antique, démantelé en 93, avait dû, pour les besoins de la population du bas, être déplacée et transformée en une construction neuve et blanche, avec clocher à flèche, du reste de fort bon goût, qui s'élevait depuis une vingtaine d'années sur le bord de l'Eyrieux. Le sanctuaire du passé avait été dépouillé des objets du culte et démoli, les matériaux ayant servi à édifier la nouvelle église. Seul, s'érigeait toujours, immuable, l'antique clocher carré avec sa brèche tragique, œuvre de la Révolution.

Lorsque le docteur Galzain avait emmené de Lyon sa jeune femme nouvelle mariée, à Balasac-le-Haut, silencieux, quelque peu désert, loin des bruits et de la vie active du bas, du village, il était légèrement anxieux de l'impression qu'elle allait éprouver ; il l'interrogea un peu inquiet, lorsqu'ils eurent parcouru toutes les pièces de la maison, qu'ils ressortirent et grimpèrent les ruelles biscornues, partant de la voie principale, pour s'élever vers les ruines de l'église, jadis le centre du pays ; mais elle admirait tout... à son bras, radieuse, elle disait seulement :

— C'est beau, très beau. Tu es là !...

Et, depuis, que de fois l'avait-elle redit, en toute sincérité. Il était là ! Ils étaient heureux, ils s'aimaient, tout était beau. Aussi, quand le docteur, à ce moment, descendit le perron et la rejoignit au jardin, elle passa son bras sous le sien, si tendre et si gaie, et répéta une fois de plus, :

(A suivre.)

LES PREMIERS DÉCRETS DE RESTRICTION

La votation cantonale du 14 juillet

Accident mortel de forêt à Bovernier

NOUVELLES LOCALES

La propagande des „Etudiants de la Bible"

On nous écrit :

Le beau temps dont nous sommes favorisés invite nombre de citadins à passer le dimanche sur les hauteurs. Dès l'aube, sac au dos, ils s'en vont joyeux et rieurs, par les sentiers pleins de paix et d'enivrantes senteurs.

Cependant, tous n'ont pas pour unique souci de passer une belle journée ; tous n'ont pas le sac rempli uniquement de provisions et de friandises pour le pique-nique sur l'herbe ; certains ont un but intéressé. Les Etudiants de la Bible, par exemple, ont intensifié leur propagande d'une façon alarmante ; animés d'un courage digne d'une meilleure cause, ils visitent les villages les plus éloignés, distribuant maintes brochures, écrites certainement par un halluciné : telles « Qui est-ce qui gouvernera le monde » et « La guerre universelle est proche». Sous une couleur biblique et religieuse ces brochures exposent une doctrine nettement révolutionnaire, tant au point de vue religieux qu'au point de vue social et politique. C'est du camouflage communiste. Religion, qu'il s'agisse de la religion catholique, protestante ou juive, gouvernements quels qu'ils soient, tout est présenté comme essentiellement mauvais et créé par Satan.

Si donc on vous offre de ces brochures, sachez les refuser avec crânerie et indignation. Si vous remarquez qu'on en vend, faites immédiatement rapport à la police qui, nous l'espérons, saura mettre un terme à un colportage qui serait alors complètement illégal. Et nous nous demandons si nos autorités ne devraient pas réprimer sévèrement une propagande qui est directement dirigée contre la sûreté de l'Etat. Nous lisions dernièrement que la ville de Dantzig avait dissous l'Association des Etudiants de la Bible pour propagande communiste nettement subversive. Pourquoi mettrions-nous plus de lenteur à nous défendre ?

La votation du 14 juillet sur l'instance de recours en matière fiscale

C'est l'été. Vers le soir, lundi, les résultats d'un grand nombre de communes n'étaient pas encore arrivés au Département de l'Intérieur.

Du district de Conches, on ne connaissait que ceux de Fiesch et de Fieschertal, la première avec 47 oui et 2 non, la seconde avec 0 oui et 5 non.

Même inconnue pour les deux Rarogne. Sur 22 communes, seuls les chiffres de quatre étaient communiqués, favorables au décret.

La ville de Brigue donne 49 oui et 18 non ; le gros bourg de Naters 60 oui et 13 non ; Simplon 35 oui et 3 non.

A signaler quelques particularités dans les districts de Viège et de Loèche.

Repoussent le décret Randa par 45 non et 0 oui, Eisten par 50 non et 5 oui, St-Nicolas par 35 non et 15 oui, Zeneggen par 14 non et 6 oui, Zermatt par 26 non et 22 oui, Gampel par 34 non et 7 oui, St-Luc 3 oui et 30 non.

Constatons l'énorme et lamentable abstention qui cloue une fois de plus au pilori le referendum obligatoire.

Plus que jamais, il nous viendrait à l'idée d'en proposer l'abolition en abaissant le chiffre nécessaire au jeu régulier du referendum facultatif

Quoi qu'il en soit, nous enregistrons avec satisfaction le succès du décret qui est adopté dans les proportions des deux tiers contre un tiers.

De l'addition des résultats de 95 communes, nous trouvons en effet **3414** oui et **1171 non.**

	OUI	NON
SIERRE		
Ayer	15	19
Chalais	35	24
Chippis	36	2
Granges	24	6
Grimentz	19	6
Grône	10	6
Lens	42	43
Miège	16	10
Montana	43	12
Randogne	15	18
St-Jean	9	34
St-Léonard	15	4
St-Luc	3	30
Sierre	80	11
Venthône	10	11
HERENS		
Agettes	16	4
Ayent	166	4
Evolène	49	1
Mase	16	1
St-Martin	38	5
Vernamiège	10	3
Vex	40	11
SION		
Arbaz	24	9
Bramois	53	9
Grimisuat	38	0
Salins	25	7
Savièse	26	73
Sion	278	19
CONTHEY		
Ardon	56	26
Chamoson	86	21
Conthey	94	11
Nendaz	37	21
Vétroz	36	3
MARTIGNY		
Bovernier	23	10
Charrat	19	—
Fully	84	14
Isérables	31	26
La Bâtiaz	16	4
Leytron	38	2
Martigny-B.	37	10
Martigny-C.	30	8
Martigny-V.	69	5
Saillon	26	6
Saxon	59	6
Trient	26	8
ENTREMONT		
Bagnes	178	42
Bourg-St-Pierre	22	3
Liddes	45	15
Orsières	59	30
Sembrancher	32	4
Vollèges	52	16
	388	110
ST-MAURICE		
Collonges	25	4
Dorénaz	17	—
Evionnaz	26	8
Finhaut	17	—
Massongex	33	9
Mex	23	1
St-Maurice	102	9
Salvan	75	5
Vernayaz	64	2
Vérossaz	28	—
MONTHEY		
Champéry	39	13
Collombey-Muraz	46	7
Monthey	115	15
Port-Valais	28	—
Troistorrents	41	25
Val d'Illiez	38	58
Vionnaz	44	16
Vouvry	85	6

Un bûcheron entraîné par un arbre tombe au bas d'un ravin

Aujourd'hui, lundi, M. Antoine Pellaud, de Bemont s. Bovernier était occupé à ramasser du bois mort dans la forêt qui surplombe l'alpage du Plan de l'Eau. En abattant un sapin, il perdit pied et l'arbre l'entraîna dans sa chute au bas d'un ravin. Son fils, occupé un peu plus haut, entendant le bruit, accourut sur les lieux. Quelle ne fut pas sa stupeur en voyant son père mourant au bas d'un rocher.

Le malheureux Pellaud ne survécut qu'une heure à ses blessures.

Ce triste accident a vivement impressionné la population de Bovernier, où la victime ne comptait que des amis. Nos condoléances.

Hôtels et automobiles

On nous écrit :

On fait grand état, dans certains milieux, des dépenses importantes qu'effectueraient, lors de leur passage en Suisse, les automobilistes étrangers.

Nous croyons qu'il ne faut rien exagérer. L'exemple ci-dessous, rigoureusement authentique, le démontre :

La semaine dernière, une somptueuse Rolls Royce, dans laquelle 4 personnes avaient pris place, s'arrêtait dans une petite station du Valais, sur la grande route Martigny-Brigue. Elle aurait pu s'arrêter dans un centre plus important, à Sion ou Sierre par exemple, vu la qualité de la voiture et de ses hôtes. Mais nos touristes anglais cherchaient, précisément comme vous l'allez voir, à dépenser le moins possible.

Ils demandèrent à l'hôtesse le prix des chambres, qui fut fixé à 3 fr. 50. Comme les voyageurs trouvaient trop élevé, l'hôtesse consentit à le ramener à fr. 2.50.

Et l'on s'installa. C'était l'heure du souper. La maîtresse de céans escomptait qu'elle aurait à servir quatre bons repas qui lui permettraient d'arrondir sa petite recette.

Quelle ne fut pas sa surprise quand elle vit ses quatre hôtes dresser leur nappe sur la table de l'une des chambres et sortir d'une malle vivres et liquide au complet !

Le lendemain, au petit jour, la somptueuse Rolls Royce repartait avec ses 4 occupants pour sa randonnée à travers l'Europe.

C'est tout juste si les intéressés n'exigèrent pas encore, gratuitement, leur plein de benzine et le lavage de la machine !

Les premières

L'ascension du Pigne d'Arolla par la façade vient d'être effectuée pour la première fois cette année par M. Stanislas de Lavallaz, accompagné des guides bien connus Pierre Maurys et Henri Trovaz.

Partis du Grand Hôtel à deux heures du matin, l'ascension s'effectua dans de très bonnes conditions, malgré certaines difficultés présentées par le verglas.

A midi, les alpinistes étaient de retour à Arolla.

Dimanche, des alpinistes neuchâtelois, Pierre Desaules et Edgar Seiler ont réussi la première ascension de la paroi nord du Balmhorn. Partis à 1 h. du matin de la cabane Balmhorn, les deux alpinistes ont atteint le sommet à 9 h.

A la Garde Suisse

Sa Sainteté Pie XI a nommé major de la Garde Suisse le capitaine Ulrich Ruppen, de Naters, qui fait partie du fameux corps du Vatican depuis 1916.

Par son attachement au devoir et son affabilité le major Ruppen s'est acquis toutes les sympathies et sa promotion réjouira ses compatriotes qui, à Rome, sont toujours l'objet de sa vive sollicitude.

ST-GINGOLPH. — Fête nationale. — Corr.— Le 14 juillet, fête nationale de la France, a été célébré cette année avec le plus grand éclat. Chaque demeure était pavoisée avec beaucoup de goût. Les drapeaux tricolores et suisses s'harmonisaient.

Dès 7 heures, la plus grande animation régnait, causée par le tour du Léman pédestre qui avait attiré la foule venue du Valais et de Vaud.

L'après-midi, ce fut la fête de la jeunesse des écoles.

Course à pieds, course de bicyclette, course en sac, jeux de la poêle, etc. Tous ces jeux obtinrent le plus grand succès.

A 17 heures, une collation fut offerte au Café National, aux enfants des écoles par la Municipalité française. M. le maire Chevallay et ses conseillers sont présents, ainsi que le corps enseignant. Des chants patriotiques sont exécutés, et à partir de 19 heures, la vaillante et dévouée fanfare des Enfants des Deux Républiques fit le tour traditionnel des deux villages et donna sur le quai français un concert qui fut très applaudi et très apprécié par les estivants qui sont déjà nombreux. A 22 heures, c'est le cortège aux flambeaux, formé de toute la population valide des deux villages, pendant que des fusées et flammes de bengale fusaient dans l'air.

LES SPORTS

Le coureur est mort

Le coureur cycliste espagnol Cepeda, qui avait été grièvement blessé dans une chute, au cours de l'étape Aix-les-Bains-Grenoble du Tour de France, est décédé sans avoir repris connaissance hier soir à 20 h. 30, à l'hôpital de la Tronche, à Grenoble, où il avait été transporté.

Son frère qui était arrivé dans l'après-midi, a pu recevoir son dernier soupir.

Cepeda était âgé de 27 ans.

L'A. S. F. A. au Righi

Vendredi, samedi et dimanche ont eu lieu les assemblées annuelles de l'A. S. F. A., auxquelles le Valais était représenté par MM. Walker, Monthey (Ire Ligue) et Tièche, St-Maurice (séries inférieures).

Des discussions du plus grand intérêt eurent lieu ; une décision importante a été prise concernant l'assurance, qui sera fermement conseillée aux clubs des Associations cantonales, mais qui ne sera plus obligatoire ; à noter que la prime a été spécialement abaissée à fr. 3.—, ce qui est la résultante du trop fameux conflit encore dans toutes les mémoires.

La classification des clubs de la Première Ligue fut l'essentiel des délibérations ; finalement et grâce à la bonne volonté des représentants de cette catégorie, auxquels s'opposaient ceux du Z. U. S. (séries inférieures), une entente intervint et c'est dans les meilleures dispositions que se séparèrent les 62 délégués venus de tous les coins de la Suisse, admirant du même coup le panorama unique offert à leurs yeux.

La prochaine assemblée (juillet 1936) aura lieu à La Chaux-de-Fonds.

Met.

P. HUGON - La „Winterthur"
Martigny-Croix - Toutes assurances

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les premiers décrets sur les économies

PARIS, 15 juillet. (Havas). — Comme il avait été annoncé, le gouvernement fera connaître mardi soir les textes de plusieurs décrets pris en exécution de la loi sur les pouvoirs exceptionnels. Les 23 premiers décrets, qui seront signés par le président de la République, seront adoptés par le Conseil des ministres qui se tiendra mardi soir à 17 heures.

C'est seulement à l'issue de la réunion du Conseil des ministres que les textes seront vraisemblablement communiqués. Une quinzaine de ces décrets visent les économies à réaliser sur le budget général en vue de son équilibre. Les huit autres décrets se rapportent à une diminution du coût de la vie et la reprise de l'activité économique. M. Marcel Régnier, ministre des finances, travaille toute la journée à la mise au point de l'exposé des motifs qui accompagnera chacun des décrets lors de leur présentation au Conseil des ministres et lors de leur publication à l'Officiel.

Vague de chaleur

LONDRES, 15 juillet. (Ag.) — Dimanche fut le jour le plus chaud qu'on a enregistré cette année. La température a atteint à Londres 32 degrés à l'ombre. On signale dans quelques localités des températures encore plus élevées. La vague de chaleur a fait quelques victimes. Plusieurs personnes se sont noyées. A Hull, de gros stocks de bois ont pris feu par suite de la chaleur et ont été anéantis.

Les noyades

USTER, 15 juillet. (Ag.) — Deux accidents se sont produits dimanche au lac de Greiffensee, où de nombreux baigneurs prenaient leurs ébats.

L'après-midi, un maçon italien âgé de 26 ans, et demeurant à Seebach, entra dans le lac à un endroit dangereux où personne ne se baignait et se noya.

Cinq enfants se baignaient au lieu dit « Jungholz », du côté d'Uster, lorsque l'un d'eux, le jeune Ed. Giuriani, d'Albisrieden, âgé de 15 ans, ne sachant pas nager, coula et se noya.

Incendies

SCHOEFTLAND, 15 juillet. (Ag.) — A Schmiedrued, district de Kulm, un incendie a détruit dimanche après-midi une maison habitée par deux locataires et assurée pour une somme de 4750 francs. Les habitants de la maison ne purent rien sauver de leurs biens. Au moment où les gens s'empressaient autour des décombres ils aperçurent une femme en feu.

Il s'agissait d'une dame Brunner, qui avait rendu visite peu avant l'incendie aux habitants de la maison. Les causes du sinistre et la manière dont la femme prit feu ne sont pas établies.

BUDAPEST, 15 juillet. (D. N. B.) — Un incendie s'est déclaré dimanche, pour une cause jusqu'ici inconnue, à la mine de houille de Tatabanya. Un ingénieur et trois mineurs ont été asphyxiés par les gaz qui s'échappaient des puits. La lutte contre le feu se poursuit encore actuellement.

Un avion capote ..

GENES, 15 juillet. (Stefani). — L'avion amphibie piloté par Ferrarin et ayant à bord l'avocat Agnelli, après avoir régulièrement amarré, a heurté un objet flottant et a capoté. Le choc projeta le pilote à la mer, cependant que M. Agnelli était lancé contre l'hélice en marche et grièvement blessé à la tête. Des pilotes de l'aéroport accoururent immédiatement et transportèrent les deux victimes à terre. Le pilote Ferrarin n'avait qu'une contusion légère, mais l'avocat fut retrouvé mort au fond de la carlingue.

Les lépreux font irruption

BOMBAY, 15 juillet. (Havas). — Les autorités municipales de Bombay se trouvent en présence d'un problème angoissant : En effet, des lépreux hommes et femmes poussés par la disette qui règne dans plusieurs régions de l'Hinterland arrivent par milliers dans la capitale.

L'auto contre la maison, un mort et un blessé

THONON-LES-BAINS, 15 juillet. — Cette nuit dans la descente de Lully une auto a heurté le mur d'une maison tuant M. Marc Conce, 40 ans, cultivateur à St-Cergue. M. Louis Gauthier, de Machilly, a été grièvement blessé.

Le parachutiste Hugli s'est tué

BIENNE, 15 juillet. — Hugli présentait ces derniers temps au public un nouveau numéro d'acrobatie. En exécutant ce numéro devant un café, Hugli s'est tué, le mécanisme n'ayant pas fonctionné.

La mobilisation italienne continue

ROME, 15 juillet. — La 5me division d'infanterie et une 5me division de chemises noires sont mobilisées. Des spécialistes du génie des classes 1909, 10 et 12, ainsi que des spécialistes de l'aviation sont appelés sous les drapeaux. Dix sous-marins nouveaux sont mis en chantier.

Fourgon postal cambriolé

ERFURT, 15 juillet. — Pendant la nuit, deux inconnus ont réussi à cambrioler le fourgon postal d'un train de voyageurs entre Saalfeld et Erfurt. Les deux inconnus se sont faufilés dans une cabine de serre-frein où ils se sont cachés, et, pendant la marche du train, ils sont montés sur le fourgon postal, brisant une fenêtre et ordonnant à l'employé de poste de leur remettre les valeurs. L'employé se défendit, tira le frein d'alarme et arrêta le train, mais les deux cambrioleurs purent prendre la fuite, sans être reconnus, peu avant l'arrêt du train.

Tamponnés et tués

BRESLAU, 15 juillet. (D. N. B.) — Lundi matin sur la ligne Ohlau-Breslau deux ouvriers de la voie ont été tamponnés et tués par un train de voyageurs.

Corps retrouvés

MUNICH, 15 juillet. (D. N. B.) — Les corps de deux touristes disparus depuis le 2 juillet ont été retrouvés au Hoch Kalter. On ne sait pas comment l'accident s'est produit.

†

Madame Veuve **Jeanne PELLAUD**, à Bémont ; Monsieur et Madame **Joseph BOURGEOIS-PELLAUD** et leurs enfants, à Bovernier ; Monsieur et Madame **Louis PELLAUD** et leur fils, à Lausanne ; Monsieur et Madame **Anatole PELLAUD**, aux Valettes ; Messieurs **Roger** et **Isaac PELLAUD**, à Bémont ; Monsieur et Madame **Germain PELLAUD** et leurs enfants, à Bovernier ; Monsieur et Madame **Maurice PELLAUD** et leurs enfants, à Bémont ; Monsieur et Madame **Narcisse PELLAUD**, gendarme, et leurs enfants, à Sembrancher ; Madame Veuve **Etienne PELLAUD** et son fils, à Sion ; Monsieur et Madame **Théodule SARRASIN-PELLAUD** et leurs enfants, à Bovernier ; Madame Veuve **Louise SARRASIN-PELLAUD** et ses enfants, aux Valettes ; Monsieur et Madame **Elie SARRASIN** et leurs enfants, aux Valettes ; Monsieur et Madame **Pierre SARRIN** et leur enfant, à Bex ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Antoine PELLAUD

décédé accidentellement le 15 juillet, à Bémont s. Bovernier, leur cher époux, père, grand-père, frère, neveu et cousin.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier, mercredi 17 juillet, à 10 heures.

Départ des Valettes à 9 h. 45.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Les familles **Alexis BIOLLAY**, à Daviaz, **Ferdinand CREPIN**, à Monthey, parentes et alliées, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

PROFITEZ DU

15 %

d'escompte sur toutes les

TOILETTES D'ÉTÉ

chez

DUCREY FRÈRES
Martigny

Monthey - Transfert

Le magasin

GIROD

à MONTHEY

avise sa bonne et fidèle clientèle que dès ce jour il a transféré son magasin à la Rue des Alpes dans l'ancien bâtiment du **Café des Alpes** et à cette occasion il offrira du **15 au 31 juillet le**

10 %

de rabais en timbres verts sur tous les articles.

Chemins de fer fédéraux

Dimanche prochain

sera mis en marche, quel que soit le temps, un

Train spécial pour le Valais

Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

Supérieure par son poids et sa qualité à la plupart des phosphatines et farines lactées,

La Phosfarine Pestalozzi

est le meilleur aliment pour la formation des os chez l'enfant. Le déjeuner fortifiant idéal des adultes et de ceux qui digèrent mal. La boîte Fr. 2.25, pharmacies, drogueries, épiceries, coopératives.

Banque Tissières fils & Cie

Martigny

Prêts hypothécaires

et sous toutes formes, aux conditions **les plus avantageuses.**

avec toutes facilités pour amortissements et remboursement.

ST-MAURICE

DROGUERIE AGAUNOISE

Graisse à traire. Graisse pour chars. Graisse pour sabots. Produits vétérinaires ZELLER

M. DIDAY, tél. 204

On cherche à placer

jeune fille

de 16 ans, pour aider au ménage.

S'adresser au Nouvelliste par écrit sous S. M. 771.

Camion

A vendre camion Blitz 3,5 T., 18 HP, 6 cyl., basculant des 3 côtés, très peu roulé, prix fr. 5.500.—.

Offres sous A. 9390 L. à Publicitas, Lausanne.

Chez médecin

On cherche bonne à tout faire sachant cuisiner. Il y a femme de chambre.

BRUNET, Métropole 13, à Lausanne.

Jeune institutrice

libre jusqu'en nov., cherche emploi dans établissement, famille ou bureau.

S'adresser sous P. 3431 S. Publicitas, Sion.

A LOUER à St-Maurice, villa de la Joconde, à partir du 1er août ou pour date à convenir,

2 appartements

de 3 et 4 pièces, fraîchement rénovés, tout confort, chauffage central, service d'eau chaude, chambre de bain, etc. Prix de location modérés.

A la même adresse, à vendre 3 fourneaux en très bon état, dont un en catelles.

S'adresser à Madame Vve Veuillet, Hôtel de la Gare, à St-Maurice.

ROTI sans os, ni charge ½ kg. 0.65
BOUILLI gras » 0.40

Expédition franco de port à partir de 5 kg.

BOUCHERIE CHEVALINE POPULAIRE - SION
No 5 r. du Rhône - Tél. 6.09

Cuisinière

cherche place dans famille à la montagne, ferait aussi ménage chez personne seule.

Adr. à M. Wyss, 9, rue Et. Dumont, Genève.

Mulets et chevaux pour abattre

sont payés un bon prix par la Boucherie Chevaline Centrale, Louve 7, Lausanne. M. Verrey.

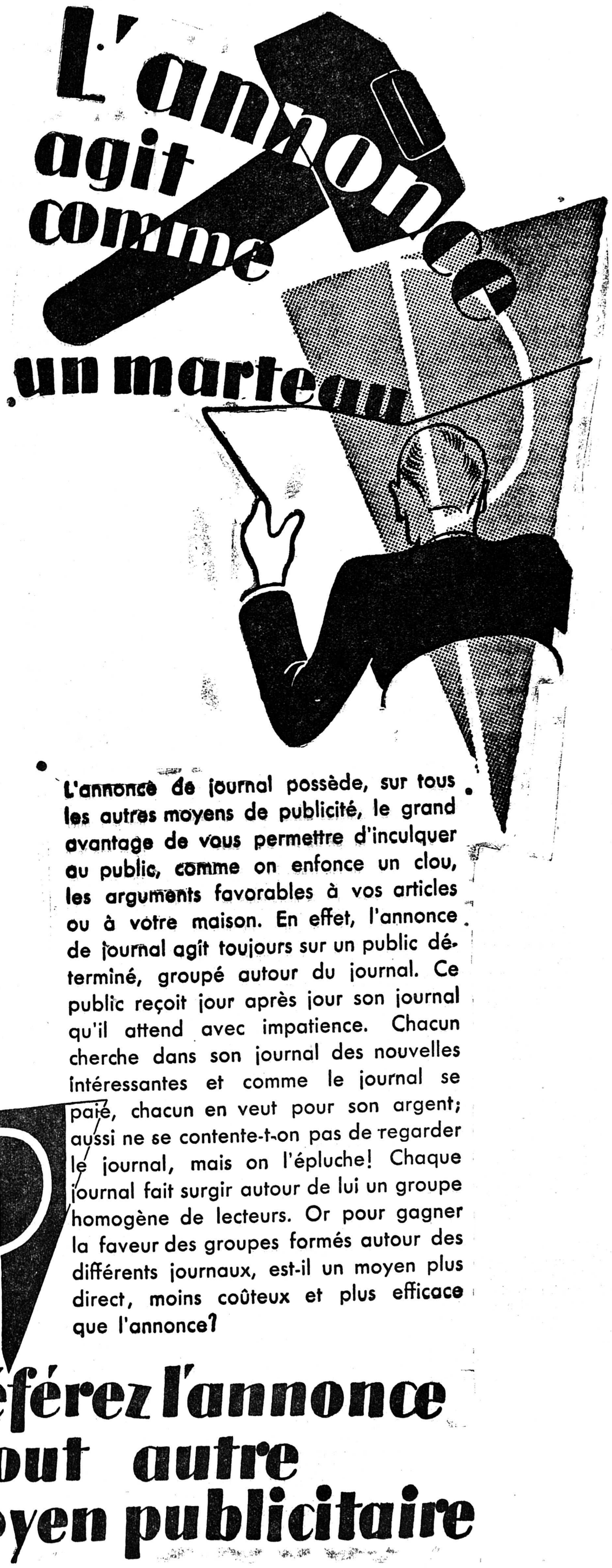

L'annonce de journal possède, sur tous les autres moyens de publicité, le grand avantage de vous permettre d'inculquer au public, comme on enfonce un clou, les arguments favorables à vos articles ou à votre maison. En effet, l'annonce de journal agit toujours sur un public déterminé, groupé autour du journal. Ce public reçoit jour après jour son journal qu'il attend avec impatience. Chacun cherche dans son journal des nouvelles intéressantes et comme le journal se paie, chacun en veut pour son argent; aussi ne se contente-t-on pas de regarder le journal, mais on l'épluche! Chaque journal fait surgir autour de lui un groupe homogène de lecteurs. Or pour gagner la faveur des groupes formés autour des différents journaux, est-il un moyen plus direct, moins coûteux et plus efficace que l'annonce?

préférez l'annonce à tout autre moyen publicitaire